

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 7 décembre 2020

### **Cérémonies d'accueil dans la citoyenneté française**

Stanislas Cazelles, préfet de la Martinique présidera ce mardi 8 décembre de 15h00 à 16h00 puis de 16h00 à 17h00, deux cérémonies qui accueilleront 55 adultes et 10 enfants dans la citoyenneté française.

Ces nouveaux citoyens français, âgés de 3 à 78 ans sont domiciliés dans 18 communes de la Martinique.

Lors de la première session, le préfet accueillera les nouveaux français qui résident dans les communes de Fort-de-France et Ducos. Lors de la seconde, ceux des communes du Diamant, Gros-Morne, Lamentin, Macouba, Marin, Morne-Rouge, Rivière-Salée, Robert, Sainte-Anne, Sainte-Luce, Sainte-Marie, Saint-Pierre, Saint-Joseph, Schoelcher et Trois-Îlets.

Le préfet remettra aux nouveaux citoyens français un extrait de leur décret de naturalisation ou leur déclaration de nationalité ainsi qu'un livret d'accueil dans la nationalité française.

Les journalistes sont conviés à cet événement

**mardi 8 décembre 2020 à 15 heures**

***Salle Félix Éboué***

**Préfecture**